AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN)

Objet : Accompagnement pour la migration du nouveau plan de numérotation au Bénin

Référence SIGMAP : S_DAR_88858

Avis n° : 003/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2024 du 15/04/2024

Identification de la procédure ***: appel d'offres ouvert national***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN publié sur le portail web des marchés publics 12 mars 2024
2. L'ARCEP BENIN a inscrit dans son Budget Exercice 2024 des ressources et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif ***l'accompagnement pour la migration du nouveau plan de numérotation au Bénin***.
3. L'ARCEP BENIN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser une planification précise des activités relatives à la migration du nouveau plan de numérotation au Bénin et de la mettre en œuvre sur les services suivants :
   - identifier les acteurs concernés par le projet de changement de plan de numérotation national et définir le rôle de chacun ;
   - faire une planification précise des activités, et suivre leur mise en œuvre sous la supervision du Comité de Projet ;

BON A LANCER

- établir et assurer la mise en œuvre du plan de communication efficace pour la réussite de la migration ;
- vérifier la mise en œuvre technique de la migration par les opérateurs ;
- informer et sensibiliser toute la population, les résidents au Bénin et sur le plan international ;
- assurer l'exécution des plans de mise en œuvre de la réforme.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appel à concurrence tous les jours ouvrables tous les jours de **08 heures à 12 heures 30 minutes** et de **14 heures à 17 heures 30 minutes** à l'adresse mentionnée ci-après :

SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES PUBLICS DE L'ARCEP BENIN (SPMP) SIS AU 1ER ETAGE DE L'IMMEUBLE MAERSK HOUSE, ZONE OCBN, 01 BP 2034 COTONOU (BENIN)

TEL. : +229 21 31 01 65 COURRIEL : spmp@arcep.bj

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques (éliminatoires)

- ❖ être une entreprise exerçant dans le domaine des télécommunications avec au moins dix (10) années d'expérience dans la gestion des projets relatifs aux ressources en numérotation ;
- ❖ avoir réalisé au moins deux (02) missions de conduite de projets relatifs à la gestion des ressources en numérotation dont au moins un relatif à un projet de migration d'un

BON A LANCER

plan national de numérotation dans un environnement similaire à celui du Bénin au cours des dix (10) dernières années ;

- ❖ avoir réalisé au moins deux plans de communication dans le cadre de la gestion de projets relatifs aux ressources en numérotation dans un environnement multi opérateurs.

Exigence financière (Eliminatoires) :

- ✓ fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires (tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, etc..) à hauteur de trente-cinq (35) % du montant hors taxes de son offre pour exécuter le présent marché ; les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission ;
- ✓ avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au titre des années (2020, 2021, 2022), supérieur au montant hors taxes de son offre, justifié par les états financiers (établis dans les formes prescrites à l'annexe A3), une déclaration des chiffres d'affaires ou un extrait des comptes de résultat desdites années, certifié par un expert-comptable agréée extrait des comptes de résultat desdites années, certifié par un expert-comptable agréé .

❖ **Pour les nouvelles entreprises (entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence) :**

Exigences techniques* : *(éliminatoires)

- ❖ être une entreprise exerçant dans le secteur des télécommunications;
- ❖ fournir la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement composé de :

BON A LANCER

- **Un (01) ingénieur en télécommunications ou en informatique**
  - avoir un niveau BAC+5 avec au moins quinze (15) ans d'expérience dans le secteur des télécommunications ;
  - avoir une expérience de dix (10) ans au moins en régulation des télécommunications ;
  - avoir réalisé ou participé à une mission dans l'élaboration et la gestion d'un plan national de numérotation ;
  - avoir réalisé ou participé à une mission dans la mise en place de plateforme de portabilité des numéros ;
  - avoir participé à la mise en œuvre d'un projet de migration du plan national de numérotation ;
  - Avoir un certificat ou un diplôme dans le domaine de la gestion de projet.
- **Un (01) spécialiste en communication**
  - avoir un niveau BAC+5 en communication avec au moins dix (10) ans d'expérience ;
  - avoir réalisé deux plans de communication dans le cadre de la gestion de projets relatifs aux ressources en numérotation dans un environnement multi opérateurs.

Exigences financières (Eliminatoires) :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires (tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, etc..) à hauteur de 35% du montant hors taxes de son offre pour exécuter le présent marché ; les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission pour exécuter le présent marché ***ou*** une assurance

BON A LANCER

multirisque professionnelle qui couvre le montant hors taxes de son offre (montant à préciser sur le document) ; et

- fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes ou les états financiers de leurs années d'existence certifiés par un expert-comptable agréé, pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.

NB : Toutes les qualifications et expériences citées ci-dessus sont à justifier au minimum par des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait, procès-verbal de réception, ou copie de contrats signés pour le candidat et Curriculum vitae + diplôme + attestation de formation ou certificat de travail + copies de contrats de travail enregistrés pour le personnel d'encadrement.
Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution du présent marché est de **six (06) mois** à compter de la date de début mentionnée dans l'ordre de service.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet du dossier d'appel d'offres à compter du ..... 15 AVR 2024 ..... la version papier ou en version électronique sous format PDF immédiatement sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ci-dessus indiqué.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique portant la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES
RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MIGRATION POUR LE NOUVEAU PLAN DE NUMEROTATION AU BENIN »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »

BON A LANCER

au plus tard le 06 MAI 2024 à 10 heures précise à l'adresse ci-dessus mentionnée. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants, le 06 MAI 2024 à 10 heures 30 minutes, à l'adresse ci-après :

SALLE DE CONFERENCE DU SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ARCEP BENIN SIS AU 1ER ETAGE DE L'IMMEUBLE MAERSK HOUSE, ZONE OCBN, COTONOU (BENIN)

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **d'un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) francs CFA**

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence

12. Les offres devront demeurer valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 12/04/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

Géoffroy Adétola ATCHOKOSSI

BON A LANCER